

FICHE TECHNIQUE INTERNE

Les informations ci-dessous sont tirées entre-autres du recueil de Pharmacognosie du Pr Bruneton ainsi que de Plantes thérapeutiques du Pr Anton et ne sont données qu'à titre indicatif. Elles ne sauraient engager la société Cailleau Herboristerie.

HENNE NATUREL (feuille)

NOM LATIN : Lawsonia inermis L. (syn. Lawsonia alba Lam.)

FAMILLE : Lythraceae

ORIGINE : Inde et Egypte

DESCRIPTION DE LA PLANTE :

Arbuste gracieux de 2 à 6 m de haut possédant une écorce blanchâtre et des fleurs de type 4, blanches ou rose pâle, d'odeur suave de rose, disposées en grands panicules. Les jeunes branches inermes sont épineuses sur les arbres âgés et portent des feuilles opposées à pétiole court. Le fruit est une capsule globuleuse à 4 loges contenant des graines pyramidales.

CONDITIONS DE PRODUCTION :

- Nature de la plante : cultivée ou sauvage.
- Période de récolte : 2 récoltes par an.
- Technique de récolte : mécanique.
- Méthode de séchage : air libre, à l'ombre.

DESCRIPTION DE LA DROGUE :

Les feuilles desséchées sont légèrement chiffonnées, de 2 à 4 cm de longueur, glabres, entières, à nervures pennée ; les 4 ou 5 nervures secondaires se rejoignent à l'extrémité en arcs successifs à une faible distance du bord. Le limbe est ovale, lancéolé, terminé par une petite pointe, à bord révoleté à la face inférieure.

Odeur : Nulle

Saveur : Non caractéristique, un peu astringente et amère.

COMPOSITION :

- Pigments colorants de type 1,4-naphtoquinonique, dont 1% de lawsone (2-hydroxy-1,4-naphtoquinone libérée après hydrolyse des hétérosides précurseurs) ;
- Dérivés hydroxylés du naphtalène (1,2-dihydroxy-4-glucosyloxy-naphtalène)
- Tanins (5 à 10%) et traces d'acide gallique ;
- Petites quantités de stérols (sitostérol), de glucosides flavoniques, de xanthones.

CONTROLE : TEST DU POUVOIR COLORANT :

Mélanger 25 ml d'eau distillée à 5g de poudre de henné. Porter à ébullition avec précaution, puis plonger à moitié une bande d'agar-agar dans la pâte chaude. La retirer après 10 minutes et bien la rincer à l'eau froide. Cette bande doit être distinctement colorée en rouge orangé.

CONSERVATION :

5 ans à l'abri de la chaleur, de l'humidité et de la lumière.